



Contentieux, litiges face au cloud computing et le droit administratif

publié le 10/07/2014, vu 2718 fois, Auteur : [seydourose](#)

l'administration est en pleine mutation, qui est sous un système progressivement arrachant.

Le cloud-computing, finance, fiscalité, droit des affaires, droit des entreprises, droit du travail

la dématérialisation de l'entreprise,

la "dématérialisation" disposition des postes et fonctions,

Cela a entraîné que l'administration devienne une affaire globalisante, même si elle tient compte de la zone, des réalités sociaux économiques des sociétés impliquées.

Encore mieux, elle reste en étroite liaison à l'exercice des sociétés quelque soit leur situation géographique pour prendre des décisions (économiques et financières);

Alors les conseillers fiscaux, économiques, administratifs, et les avocats d'affaires, pour défendre les mêmes intérêts, parlent sur plusieurs orientations.

En ce moment l'on peut élaborer plusieurs sortes d'échange en cas de litiges. Et le plus difficile c'est le choix au conseil de prud'hom auquel se fier en cas de litige entre employeur et employeur.

Cloud-computing,

dematerialisation of the company,

the" paperless" available positions and functions,

administration has now become a holistic case, even if it takes into detail of any area of socio-economic realities of the societies involved. But it remains to liase to the exercise of companies irrespective of their geographical location to make decisions (economic and financial);

Therefore the fiscalist, economist, the agent regulatory of tax, and business lawyer, to defend the same interests, speak all in several orientations.

At this moment we can develop several kinds of exchange.

therefore at this moment we can develop several kinds of exchange in case of disputes. And the hardest part is choosing the board of labor court on which to rely in case of a dispute between employer and employee.